

# Prévenir et réduire les risques et les dommages par les pairs en milieu festif électro. Synthèse.

Mai 2019

Le programme de prévention et de réduction des risques et des dommages (PRDRD) en milieu festif lorrain que mène, depuis 2004, le service de prévention du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) « Les Wads »/CMSEA a été évalué par l'OFDT en 2017. Ce programme vise davantage le milieu festif électro ou électro-alternatif qui, outre des poly-usages élevés pour une large palette de substances, concentre aussi des sur-risques contextuels (fréquence d'événements clandestins en des lieux isolés, non aménagés, sans dispositif de sécurité).

Il a la particularité de mobiliser des jeunes, bénévoles, issus de la communauté festive, auprès d'un référent professionnel du service de prévention du CSAPA (dit « Service en amont ou SEA) pour la mise en œuvre du dispositif. Sélectionnés pour leur capacité d'empathie et d'écoute, ces jeunes bénévoles sont formés par le référent. Ils ont un abord aisé avec les « fêtards » de la scène électro-alternative (dits « teufeurs ») et peuvent dès lors intervenir auprès d'eux en tant que pairs et acteurs-relais communautaires.

## Un programme original de prévention & RDRD en milieu festif par les pairs

Le dispositif de RDRD comprend plusieurs composantes et activités en ligne avec le référentiel du champ de 2012. L'élément central est un stand où sont délivrés des conseils préventifs relatifs aux consommations de drogues et aux contextes d'usage, de nombreux flyers d'information, ainsi que du matériel de RDRD, la distribution de ce matériel se faisant toujours dans le cadre d'un échange. Le stand est placé à bonne distance du cœur de la fête pour être visible et suffisant au calme pour permettre les discussions. Le second élément-clé est un espace de détente et de réassurance, le *chill out*, où les personnes en détresse peuvent se poser et être accompagnées. Enfin, le minibus qui sert au transport de l'équipe et du matériel fournit un espace plus confidentiel pour que le référent professionnel reçoive des usagers en entretiens individuels.

## Résultats

### Points moteurs :

- Le programme répond à un besoin, face aux fréquents événements clandestins et aux prévalences d'intoxication supérieures à la moyenne nationale rapportées par les services d'urgences (réseau OSCOUR). Il assure une médiation vers ces publics à risques peu accessibles.
- Le porteur, acteur historique de l'addictologie en Lorraine, est bien intégré dans l'environnement professionnel, peu de services investissant le terrain particulier du festif extra-urbain voire clandestin. Mais le dispositif demeure insuffisamment connu des autorités préfectorales et des brigades locales de gendarmerie.

### Méthode

La mesure d'impact sur les pratiques ou les dommages n'ayant pas été faisable, l'appréciation de l'utilité du programme a reposé sur des indicateurs indirects de perceptions et d'activités via une méthode mixte quantitative et qualitative. L'évaluation a reposé sur un relevé d'indicateurs de réalisations, une enquête en ligne auprès de 87 « teufeurs » actuels lorrains, une série d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels, professionnels, communautaires (« teufeurs » et organisateurs de soirées électro) ainsi qu'auprès du référent professionnel du programme et de bénévoles (terrain partagé avec l'Université de Lorraine).

- Les objectifs quantitatifs et qualitatifs du cahier des charges sont pleinement remplis : 20 interventions annuelles (une tous les 15 jours) sont assurées et coordonnées in situ par un professionnel du CSAPA. Globalement, 18,5% des participants des événements couverts recourent au dispositif.
- Les indices rassemblés à travers l'enquête auprès de « teufeurs » lorrains suggèrent la mise en œuvre effective des mesures préventives conseillées par les utilisateurs du programme.
- Aucun effet iatrogène n'a été constaté à travers l'évaluation pour ce dispositif mis en œuvre dans le respect du référentiel national. Les acteurs sont formés et les temps réflexifs nombreux mais les outils devraient être soumis à une expertise externe.
- Le programme a un coût relatif de 17 euros par acte ou 29 euros par utilisateur. Au vu du coût social des dommages encourus, le bénéfice direct tiré des conseils, des matériels de RDRD et de l'accompagnement dispensés par le programme permet de le considérer comme coût-bénéfique.

### Points à améliorer :

- Cependant, le dispositif apparaît relativement fragile aux plans budgétaire et des ressources humaines, subordonné à des crédits ad hoc ponctuels et à l'enjeu récurrent du renouvellement des bénévoles.
- À ressources humaines constantes, l'équipe ne peut guère augmenter son activité et n'est guère désireuse d'intégrer de nouvelles modalités d'action telles que des maraudes.
- Le dispositif s'avère transférable dès lors qu'un porteur parvient à constituer un réseau de bénévoles et à mobiliser un coordinateur compétent et introduit dans le milieu festif.

## Recommandations

### Dans le périmètre du centre Les Wads porteur du programme

- Alléger la charge de travail du référent professionnel en dédoublant la coordination sur site. *NB : des solutions ont été mises en œuvre par le CSAPA dans ce sens avant-même la fin de l'évaluation, par l'emploi d'un référent par intérim.*
- Soumettre les matériels d'information utilisés à une expertise externe.
- Accroître l'offre de formation aux organisateurs de soirées.

### Dans le périmètre de l'ARS

- Inscrire le budget du programme dans la dotation globale du CSAPA ou du CAARUD au prisme de l'enveloppe ministérielle déléguée à l'ARS.

### Dans le périmètre des Préfectures

- Améliorer la visibilité du programme et de ses opérateurs dans un cadre interministériel.
- Mieux réguler les relations entre le porteur du programme et la gendarmerie.
- Mieux sensibiliser les forces de l'ordre au cadre de la RDRD posé par la loi n°2016-41.

### Dans le périmètre des Préfectures et de l'ARS

- Stabiliser le contenu opérationnel du dispositif au prisme d'un cahier des charges régional de RDRD en milieu festif.
- Mieux coordonner l'activité de RDR en milieu festif au plan régional.
- Soutenir des lignes directrices ou outils communs au plan régional.

